

REGARD

ENSEMBLE, AU SERVICE D'UNE MÊME MISSION



**« MARTHE ET MARIE NE SONT PAS DEUX VOCATIONS OPPOSÉES, MAIS LES DEUX DIMENSIONS
INSÉPARABLES DE LA VIE CHRÉTIENNE : LE SERVICE ET L'ÉCOUTE, L'ACTION ET LA CONTEMPLATION. »**

SOMMAIRE

Édito de Madame Fabienne Gigon, Représentante de l'évêque
et de Monsieur Frédéric Colleoni, Secrétaire général _____ 2

L'ECR et les Paroisses : la force de la complémentarité
Chacun son rôle, tous au service de l'Évangile _____ 3

Prière _____ 4

L'Église catholique romaine à Genève :
une séparation stricte avec l'Etat _____ 4

Le saviez-vous ? _____ 5

Témoignage _____ 6

ÉDITO

L'organisation de notre Église repose sur une conviction simple : nous sommes plus forts lorsque nous avançons ensemble. Cette réalité s'exprime chaque jour dans la complémentarité entre l'Église catholique romaine-Genève (ECR) et les paroisses. Loin d'opposer les rôles, cette complémentarité permet d'être au service d'une même mission : témoigner de la présence d'un Dieu qui nous aime et annoncer Sa bonne nouvelle.

Les paroisses sont le cœur battant de notre Église. Elles accueillent, célèbrent, accompagnent et soutiennent. Elles sont présentes localement auprès des familles, des enfants et des jeunes, des aînés, de celles et ceux qui cherchent un sens ou traversent une épreuve. C'est là, au plus près des fidèles, que l'Évangile prend chair.

Pour que cette présence soit possible, un travail discret mais indispensable est fourni par l'Église cantonale, l'ECR. Elle a la charge de trouver les fonds nécessaires aux salaires des prêtres et agents pastoraux qui œuvrent au quotidien à Genève, tout en veillant à offrir un cadre solide, une gestion responsable des ressources, ainsi qu'un accompagnement administratif et financier à toute demande.

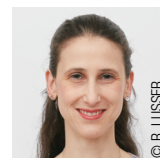
Dans un contexte où les défis sont nombreux et les ressources limitées, cette complémentarité prend tout son sens. Chaque franc confié à l'Église, chaque engagement

bénévole, chaque collaboration entre les différents acteurs contribue à faire vivre une communauté ouverte, responsable, ancrée dans la foi et tournée vers l'avenir.

Nous partageons une responsabilité commune : faire en sorte que notre Église demeure proche des catholiques romains genevois, fidèle à sa mission évangélique et capable de répondre aux besoins de notre temps. Une Église bien organisée n'est pas une Église tournée vers elle-même. Au contraire, elle se donne les moyens d'être toujours davantage au service de l'humain, porteuse d'espérance et témoin de l'Évangile dans notre société.

Ensemble, avec confiance, transparence et solidarité, nous pouvons relever ce défi.

FABIENNE GIGON
REPRÉSENTANTE
DE L'ÉVÊQUE



© P. LUSSEY

FRÉDÉRIC COLLEONI
SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL



© ECR



HERMANN

L'ECR ET LES PAROISSES : LA FORCE DE LA COMPLÉMENTARITÉ CHACUN SON RÔLE, TOUS AU SERVICE DE L'ÉVANGILE

DEUX GESTES. UNE MÊME ÉGLISE. LA QUÊTE FAIT VIVRE VOTRE PAROISSE. VOTRE DON FAIT VIVRE LA MISSION DE L'ÉGLISE À GENÈVE

Dans les paroisses, les missions linguistiques, les aumôneries et les services pastoraux, l'Église accompagne chaque jour des milliers de personnes.

Derrière cette mission se trouvent des prêtres, des agentes et agents pastoraux, des bénévoles et des fidèles engagés qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre l'Évangile.

Catéchèse des enfants et leurs parents et des jeunes, cheminement vers les sacrements, accompagnement des familles, soutien aux personnes en deuil, accueil des communautés interculturelles, formation, prévention des abus, écoute des personnes fragilisées, ... : autant de visages concrets d'une Église proche, attentive et profondément engagée auprès de la population genevoise.

Souvent discrète, cette présence constitue pourtant un soutien essentiel pour celles et ceux qui cherchent un lieu d'écoute, de sens, d'espérance ou de fraternité.

C'est le rôle de l'Église catholique romaine-Genève (ECR) de trouver des financements pour assurer le salaire des prêtres et des agents pastoraux, et de financer les services, aumôneries et pastorales cantonales.

L'ECR porte également la responsabilité de préserver et de développer un patrimoine au service de sa mission. Ses bâtiments ne sont pas seulement des biens immobiliers : ils sont des lieux de rencontre, de célébration, de solidarité et de vie communautaire.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs réalisations d'envergure :

- Saint-Pie X, avec ses logements, son centre paroissial et sa nouvelle église, désormais pleinement ouverte à la vie

du quartier, lui offrant également un espace de pause verdoyant en son cloître ;

- Sainte-Jeanne de Chantal, un projet porteur d'avenir qui accueillera logements et espace liturgique ;

Ces réalisations traduisent une même ambition : inscrire durablement l'Église dans le paysage genevois tout en assurant les conditions nécessaires à sa mission future grâce à la perception des locations.

Les comptes 2025 présentent un résultat positif, reflet d'une gestion rigoureuse et responsable ainsi que des performances des investissements et du patrimoine immobilier.

Cette stabilité est encourageante. Pourtant, elle ne doit pas masquer un enjeu majeur : la diminution continue des dons et de l'impôt ecclésiastique.

Depuis plusieurs années, les contributions des fidèles et des sympathisantes et sympathisants connaissent une baisse significative. Or, ces dons constituent bien davantage qu'une ressource financière. Ils sont l'expression concrète d'une confiance, d'une appartenance et d'un engagement partagé envers la mission de l'Église.

Cette évolution nous invite à repenser les formes de solidarité et à renforcer le lien avec celles et ceux qui reconnaissent l'importance de la présence de l'Église dans la société.

Choisir la mission

Face aux diminutions financières récurrentes, l'ECR a fait un choix clair : préserver les ressources humaines consacrées à la pastorale et à l'accompagnement des personnes.

Ce choix exigeant met la mission au premier plan. Car une Église vivante ne se mesure pas d'abord à ses bâtiments ou à ses comptes, mais à sa capacité à accueillir, à accompagner, à transmettre et à servir.

Aujourd'hui plus que jamais, Genève a besoin de lieux où l'on peut être écouté, soutenu, relié aux autres et à Notre Père. L'Église souhaite continuer à offrir cet espace d'humanité, d'espérance et de foi.

Une responsabilité partagée

Pour que cette mission puisse se poursuivre, chacune, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.

Chaque don, quelle qu'en soit l'importance, contribue concrètement à maintenir des églises ouvertes, à accompagner les familles, à soutenir les personnes fragilisées, à transmettre la foi aux nouvelles générations et à faire vivre une présence chrétienne au cœur de Genève.

Soutenir l'ECR, c'est investir dans une communauté qui rassemble, accueille et sert. C'est permettre à l'Église de continuer à être un signe d'espérance pour notre temps.

L'Église catholique romaine-Genève est une œuvre collective. Une Église de pierres et de visages, de mémoire et d'avenir. Une Église qui ne peut accomplir sa mission qu'avec le soutien de celles et ceux qui croient en son rôle au service du bien commun.

Ensemble, faisons vivre cette mission.

PRIÈRE

Seigneur notre Dieu,
Tu es la source de tout bien.
Tout ce que nous sommes et tout ce
que nous possédons vient de toi.
Nous te rendons grâce pour les dons reçus :
la vie, la foi, l'espérance, les personnes
que nous aimons, et les multiples signes
de ta présence sur notre chemin.
Apprends-nous à donner avec un
cœur libre et joyeux, sans calcul ni
crainte, à l'image du Christ qui s'est
donné tout entier par amour.
Bénis celles et ceux qui soutiennent
ton Église par leurs prières, leur temps,
leurs talents et leurs ressources.
Que leur générosité permette à
l'Évangile d'être annoncé, aux personnes
fragilisées d'être accompagnées, aux
enfants, jeunes et au-delà d'être initiés
à la foi, aux malades d'être visités, et
à celles et ceux qui te cherchent de
trouver une présence fraternelle.
Fais de notre Église une communauté
vivante et missionnaire, au service
de toutes et tous, signe de ton
Royaume au cœur du monde.
Que chaque don confié à ton Église porte
du fruit en abondance pour la gloire de
ton nom et le bien de nos frères et sœurs.
Nous te le demandons par Jésus-Christ,
notre Seigneur.

Source : Prière anonyme

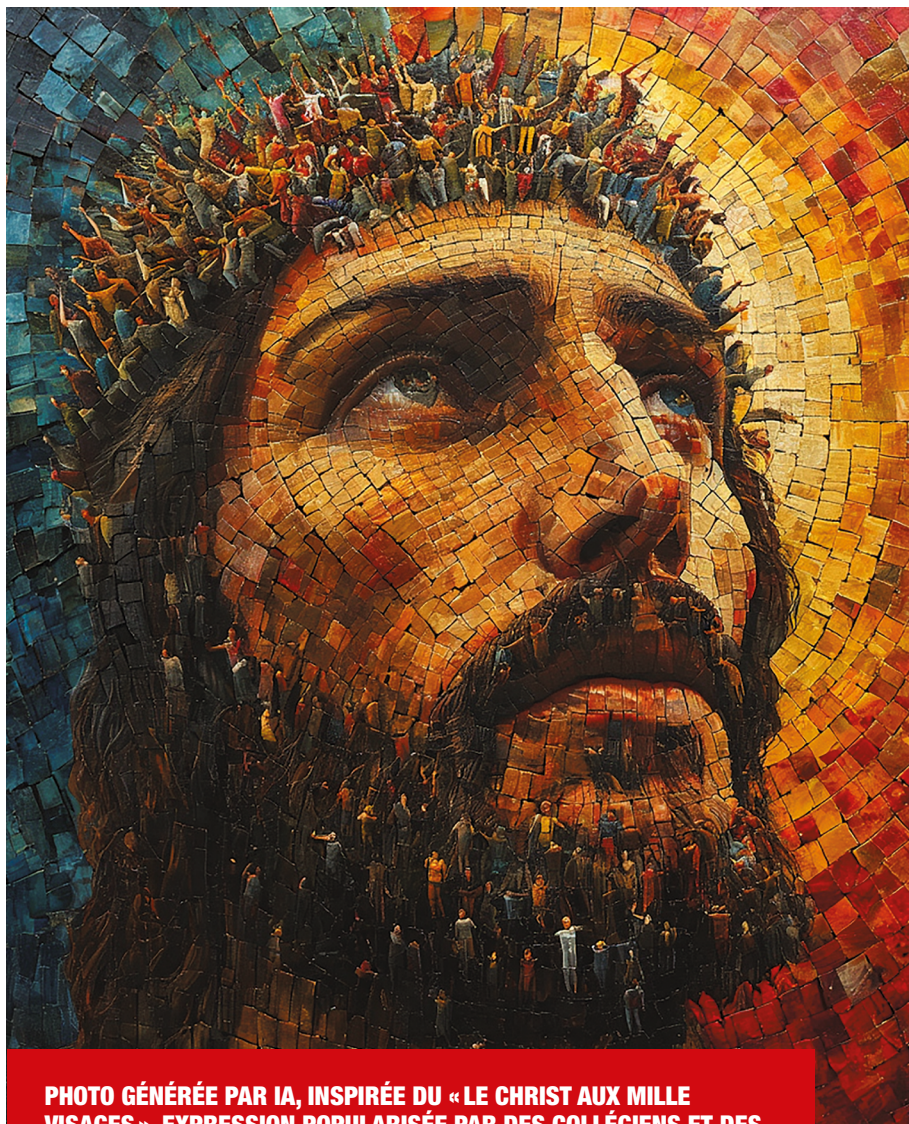


PHOTO GÉNÉRÉE PAR IA, INSPIRÉE DU « LE CHRIST AUX MILLE VISAGES », EXPRESSION POPULARISÉE PAR DES COLLÉGIENS ET DES CATÉCHISTES DE PÉRONNE (1982).

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE À GENÈVE : UNE SÉPARATION STRICTE AVEC L'ÉTAT

L'Église catholique romaine dans le canton de Genève est sujette tant au droit canonique que civil. Cette dualité est marquée par le régime exceptionnel de séparation stricte des Églises et de l'État. Le principe de laïcité de l'État a été consacré par la nouvelle Constitution genevoise de 2012 et la Loi sur la laïcité de l'État (LLE), qui offre un cadre juridique à son application, entrée en vigueur en 2019.

Les bases de cette laïcité, qui influencent l'organisation interne de l'Église catholique romaine dans le canton, remontent au début du XX^e siècle. En juin 1907, le peuple genevois a accepté la loi constitutionnelle qui supprime le

budget des cultes. L'art. 164, al. 2 de la Constitution dit: « L'État et les communes ne salarient ni ne subventionnent aucun culte. » L'article suivant précise que « les Églises s'organisent en vertu du droit d'association » et qu'elles peuvent acquérir la personnalité civile.

Cette exception genevoise a conduit les paroisses du canton à endosser un rôle important. Chacune d'entre elles s'est constituée en une association. Ce système prévaut encore afin de garantir à la paroisse une reconnaissance comme sujet de droit.

Au plan cantonal, l'Église est aussi représentée par une association de

droit civil. La Société catholique romaine de Genève a été fondée en 1972 pour assurer les ressources financières nécessaires à son action pastorale. Elle est devenue en 2004, l'Église catholique romaine-Genève (ECR).

L'ECR réunit sous une même structure tant la composante pastorale que la composante administrative. Ambiguïté de ce système dual à la genevoise, chacune de ces structures reste tributaire de ses contraintes propres: celles du diocèse et du droit canon pour la première, celles du code civil pour la deuxième.

(LB)

LE SAVIEZ-VOUS ?

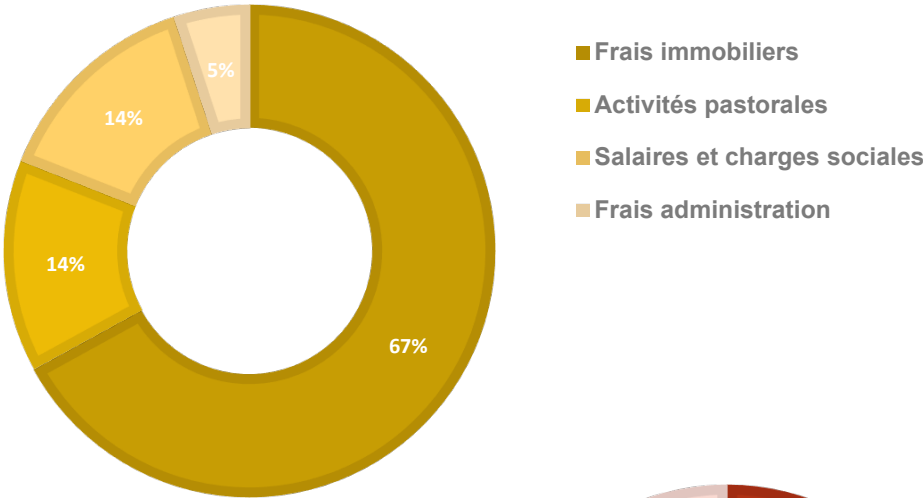
LORSQUE JE FAIS UN DON
À L'ECR OU À MA PAROISSE,
JE FINANCE QUOI ?



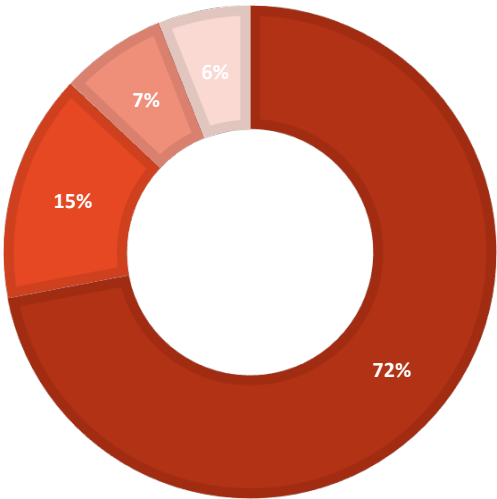
Les paroisses et l'Eglise catholique romaine-Genève (ECR) sont liées au niveau pastoral. Cependant, au niveau civil, ce sont des associations indépendantes. Lorsque vous faites un don à la paroisse, dans un tronc d'église ou lors de la quête, vous contribuez au financement des frais de la paroisse elle-même.

Lorsque vous faites un don à l'ECR, en répondant par ex. à une campagne d'appels de fonds envoyée à tous les catholiques, vous contribuez principalement aux salaires des prêtres et agents pastoraux qui œuvrent en paroisse mais aussi dans d'autres services (santé, catéchèse, réfugiés, prison, sans-abris, ...).

PAROISSES



- Frais de personnel (prêtres, agents pastoraux, administratifs)
- Activités pastorales et immobiliers
- Cofinancement diocèse LGF et CH
- Frais d'administration et contribution



ECR-GENÈVE

TÉMOIGNAGE

Je donne à l'ECR, parce que l'Église a été là pour moi

« Ma paroisse a marqué les grands moments de ma vie : le baptême de mes enfants, des célébrations de joie, mais aussi des moments de deuil et d'épreuve. C'est pourquoi je participe fidèlement à la quête.

Mais j'ai compris que derrière ma paroisse, il y a toute une Église qui accompagne, accueille, écoute et soutient chaque jour des milliers de personnes à Genève.

Aujourd'hui, je fais aussi un don à l'ECR.

Je donne parce que j'ai reçu. Je donne parce que je crois qu'une Église ouverte, accueillante et présente auprès de toutes et tous est plus nécessaire que jamais. »

Jean-Marc, 58 ans, Genève



DEUX GESTES. UNE MÊME ÉGLISE. LA QUÊTE FAIT VIVRE VOTRE PAROISSE. VOTRE DON FAIT VIVRE LA MISSION DE L'ÉGLISE À GENÈVE

Chaque dimanche, votre quête fait vivre votre paroisse. Elle permet d'ouvrir les portes de votre église (conciergerie, sacristie, entretien-rénovation, chauffage, etc.), d'accueillir les fidèles et de faire grandir la vie communautaire (secrétariat, matériel, cafés et apéro, etc.).

Pour que l'Église soit présente partout à Genève, accompagne les familles, les jeunes, les personnes en deuil, les plus fragiles avec des compétences avérées, soutienne les communautés et transmette l'Évangile dans tout type de situations sociales, culturelles, familiales ou professionnelles, elle doit former et salarier ses agentes et agents pastoraux et ses prêtres : un autre soutien est indispensable, le don à l'Église catholique romaine-Genève (ECR).

La quête nourrit la vie de votre paroisse.

Le don à l'ECR soutient la mission de toute l'Église à Genève.

Ces deux gestes ne s'opposent pas : ils se complètent.

Aujourd'hui, alors que les dons diminuent, votre générosité est plus essentielle que jamais. Grâce à vous, l'Église peut continuer à être un lieu de foi, d'accueil, d'écoute et d'espérance pour chacune et chacun.

Soutenez votre paroisse par la quête. Soutenez la mission de l'Église à Genève par votre don à l'ECR.

Ensemble, faisons vivre l'Église d'aujourd'hui et construisons celle de demain.



**FAITES UN DON EN
LIGNE EN SCANNANT
LE QR CODE
CI-CONTRE**

Pour toute question, contactez Guylaine Antille au 022 022 319 43 57 ou par courriel à guylaine.antille@ecr-ge.ch

IMPRESSUM : REGARD N°30, journal trimestriel - AOÛT 2026 | **Éditeur :** Eglise catholique romaine-Genève (ECR), Rue du Général-Dufour 18, 1204 Genève **Conception et rédaction :** Service Développement & Communication de l'Eglise catholique romaine-Genève (ECR) **Rédacteur en chef :** Frédéric Colleoni | **Mise en page, impression et distribution :** Swiss Mailing House SA, Route André-Piller 33D, 1762 Givisiez | **Tirage contrôlé (REMP 2020) :** 15,000 exemplaires | Journal adressé aux donateurs et membres de l'Eglise catholique romaine-Genève (ECR).

eglisecatholique-ge.ch - T. 022 319 43 43 - info@cath-ge.ch - IBAN : CH39 0900 0000 1200 2782 6